

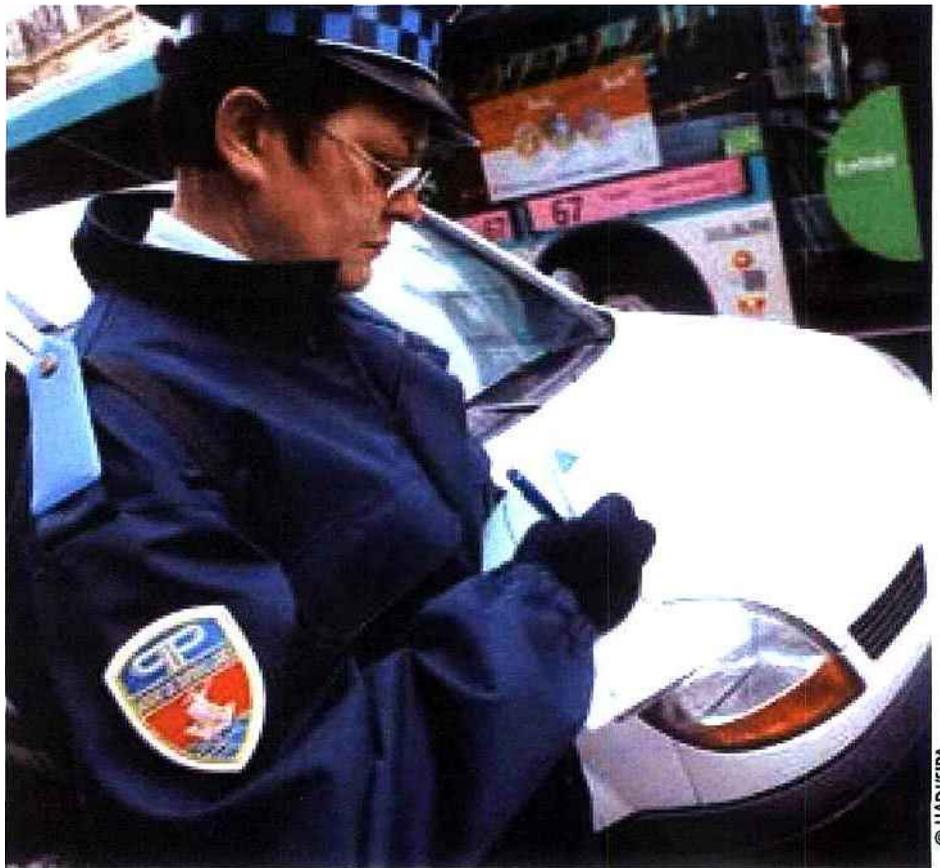


LES PV DE STATIONNEMENT À 20 EUROS LE GOUVERNEMENT PRÊT À EN DISCUTER

Rien n'est arrêté, aucun calendrier n'est avancé, mais l'idée d'augmenter les tarifs des amendes pour stationnement non payé de neuf euros fait grand bruit. Hier, c'est l'exécutif qui s'est dit prêt à l'étudier : «Il est utile qu'on discute de l'effet dissuasif de l'amende», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel. En demandant de passer les contraventions de 11 à 20 euros, le député UMP Gilles Carrez veut en effet inciter les automobilistes à payer l'horodateur. Un avis partagé par Luc Chatel. «Est-ce que 11 euros, aujourd'hui, c'est encore dissuasif ? On peut en douter dans les grandes agglomérations», juge le ministre. Reste la question du montant de l'augmentation. Le tarif de 11 euros est le même depuis 1986 (alors 75 francs). «Si l'on suivait l'évolution du coût de la vie depuis cette date, il devrait être de 22 euros», relève Gilles Carrez. Mais la hausse de plus de 80 % est jugée brutale. Pour le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, elle est même «excessive». «Elle sera lourde pour les plus modestes», a-t-il déclaré hier sur Canal+.

Un gain de 120 millions d'euros supplémentaires

Les sept millions de PV pour stationnement dressés chaque année en France rapportent 600 millions d'euros. Dans



Le tarif actuel de 11 euros pour un PV correspond aux 75 francs instaurés en 1986.

un rapport d'août 2009, Gilles Carrez estimait que passer les PV à 20 euros permettrait de collecter 100 à 120 millions de plus chaque année. Une cagnotte que les municipalités verraient d'un bon œil. «Mais les deux tiers des amendes sont majorées et, dans ce cas,

l'argent ne va pas aux communes mais à l'Etat», dit Remy Josseaume, président de la commission juridique de l'association 40 Millions d'automobilistes. «Ça ne servira qu'à financer le Grand Paris», assure-t-il, sur la base du rapport fourni l'été dernier par Gilles Carrez. •